

**SNAPA**

Syndicat National Assurance Prévoyance Assistance

DEMANDE D'ADHESION 2026

SECTION D'ENTREPRISE



* Nom :

* Prénom :

* Sexe : F M

* Adresse :

* Code postal :

* Ville :

* Date de naissance :

* Téléphone pro :

* email pro :

* Téléphone perso :

* email perso :

* Nom de votre entreprise :

* Date d'entrée :

* Adresse de votre entreprise :

* Votre fonction :

CSE de rattachement :

* Statut : Salarié Retraité non-cadre Retraité cadre Autres* Paiement cotisation : Prélèvement automatique Annuel Semestriel Trimestriel

Chèque bancaire ou postal annuel

* Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires

Niveau de cotisation 2026 :

Classe Non-Cadre ou F	140,00 €	Classe 5 ou G	158.00 €
Classe 6 ou H	204.00 €	Classe 7 ou I	260.00 €
Retraité Cadre	122.00 €	Retraité Non-Cadre	92.00 €
Autres	92.00 €		

Le **SNAPA** CFE-CGC est particulièrement attentif au respect des obligations légales et suit les recommandations de la CNIL en matière de protection et de traitement des données personnelles. Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, **votre consentement exprès est requis pour pouvoir utiliser votre adresse mail personnelle.** Cette adresse électronique, tout comme toute donnée nominative vous concernant, ne feront l'objet d'aucune autre exploitation que celle précisée ci-dessous et ne feront pas davantage l'objet de cession à des tiers, à l'exception de la Fédération de l'Assurance CFE-CGC et de la Confédération CFE-CGC.

J'accepte que le CFE-CGC SNAPA m'adresse, par SMS, courrier, courriel toute information syndicale.

Je suis informé(e) que mes données personnelles seront utilisées à cet usage exclusif.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès, d'opposition ou de rectification, ou pour tout autre sujet, vous pouvez contacter le SNAPA secretariat@cfecgc-snapa.fr

A :

Le :

Signature :

Comment régler votre cotisation ?

Par prélèvement automatique

Possibilité de choisir entre trois fractionnements : annuel, semestriel ou trimestriel. Dans tous les cas, vous devez remplir un mandat de prélèvement.

Par chèque bancaire ou postal

Nous vous rappelons que la cotisation est annuelle et par année civile.

Primo adhésion

La primo adhésion bénéficie d'une réduction de :

- **30%** pour une année complète
- **50%** si elle se situe entre le 1er juillet et le 30 septembre
- **75%** si elle se situe entre le 1er octobre et le 31 décembre

Protection juridique

Le paiement de la cotisation ouvre droit aux garanties du contrat de protection juridique. La notice d'information de ce contrat vous sera envoyée après enregistrement de votre adhésion.

**Grâce à votre adhésion vous bénéficiez d'un crédit d'impôt
égal à 66% de votre cotisation annuelle**